

COTISATIONS	COÛT	PART DE L'ETAT	RESTE A CHARGE	Simulation pour un salaire de 2500 euros brut													
				Sans option			Avec option A	Avec option B	conjoint			Enfant 1			Enfant 2		
				Base	Avec option A	Avec option B			Base	Avec option A	Avec option B	Base	Avec option A	Avec option B	Base	Avec option A	Avec option B
FORFAIT DE BASE (encore en pourparlers pour la cotisation au droit local) <u>Prélevé sur salaire</u>	61,98 €	(50% soit) 30,99 €	30,99 €	30,99 €	30,99 €	30,99 €											
PART FORFAITAIRE INDIVIDUELLE <u>Prélevé sur salaire</u>	12,4 €	0	12,4 €	12,4 €													
Part solidaire moyenne variable mensuellement en fonction des primes, HSA, HSE et indemnités <u>Prélevé sur salaire</u>	0,73% sur salaire brut	0	Tout dépend du salaire brut	18,25 €	30,65 €*												
Option A <u>Payé directement à la MGEN</u>	7,23 €	3,62 €	3,62 €		34,27 €*		Sans		7,23 €	Sans		Sans	50% 3,62€	Sans	Sans	25% 1,81 €	Sans
Option B <u>Payé directement à la MGEN</u>	30,33 €	5 €	25,33 €		sans	55,98 €*	Sans		Sans	30,33 €		Sans	50% 15,17 €	Sans	Sans	25% 7,58 €	
<i>A calculer et à ajouter d'après votre salaire brut :</i>																	
Cotisation fixe : Fond d'aide aux retraités 3% + Fond d'accompagnement social 2% <u>Prélevé sur salaire</u>	5% du montant HT de la cotisation MGEN	0	En fonction de la cotisation *	1,5 €	1,71 €	2,79 €	1,5 €	1,71 €	2,79 €	1,5 €	1,71 €	2,79 €	1,5 €	1,71 €	2,79 €		
COTISATION TOTALE				63,14 €	66,97 €	89,77 €	69,68 €	77,12 €	101,3 €	29,22 €	33,39 €	45,85 €	29,22 €	31,41 €	38,26 €		